



# Rapport de la Présidente de la CIPR en réunion PLEN-CC21

1er et 2 juillet 2021  
par visioconférence

(en raison de la persistance de la  
pandémie de Covid 19 -  
organisée par les Pays-Bas)

Internationale  
Kommission zum  
Schutz des Rheins

Commission  
Internationale  
pour la Protection  
du Rhin

Internationale  
Commissie ter  
Bescherming  
van de Rijn

*Rapport n° 282*



**Editeur:**

Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)  
Kaiserin-Augusta-Anlagen 15, D 56068 Coblenz  
Postfach 20 02 53, D 56002 Coblenz  
Téléphone +49-(0)261-94252-0, télécopie +49-(0)261-94252-52  
Courriel électronique: [sekretariat@iksr.de](mailto:sekretariat@iksr.de)  
[www.iksr.org](http://www.iksr.org)  
<https://twitter.com/ICPRhine/>

# Rapport de la Présidente de la CIPR à l'Assemblée Plénière PLEN-CC21 Juillet 2020 – juin 2021

**Principaux événements survenus dans le cadre de l'année de séance 2020-2021 :**

- 1. Plan international de gestion des risques d'inondation Rhin et monitoring des étiages**
- 2. Plan international de gestion Rhin et rapports techniques**
- 3. Système d'évaluation des micropolluants et projet pilote sur l'analyse non ciblée**
- 4. Plan de travail 2022-2027**
- 5. Relations publiques**
- 6. Répercussions de la pandémie de Covid 19**

L'élaboration des projets de Plan de gestion coordonné au niveau international au titre de la directive cadre 'Eau' et de Plan de gestion des risques d'inondation au titre de la directive sur la gestion des risques d'inondation pour le district hydrographique international du Rhin a représenté une des activités prioritaires de l'année de séance 2020-2021.

## **1. Plan international de gestion des risques d'inondation 'Rhin' et monitoring des étiages**

Lors de l'année de séance 2020-2021, le Groupe de travail 'Inondations et étiages' et ses groupes d'experts ont poursuivi l'élaboration du **2<sup>ème</sup> Plan international de gestion des risques d'inondation** du district hydrographique international du Rhin.

Le plan a été publié dans les délais impartis fin décembre 2020 dans sa version de projet sur le [site web de la CIPR](#). Les parties intéressées ont pu prendre position jusqu'au 30.06.2021. La version finale sera publiée d'ici le 22.12.2021.

Le groupe d'experts 'Risques d'inondations' a poursuivi l'élaboration de son **analyse du risque d'inondation**, qui intègre également celle de l'efficacité des mesures, et prévoit la publication d'un rapport correspondant fin 2021.

L'**Atlas du Rhin 2020** a été mis en ligne fin 2020 sur le [site internet de la CIPR](#). Le service cartographique en ligne mis à jour se base sur les cartes des zones inondables et cartes des risques d'inondation nationales qui ont été révisées.

En parallèle au Plan de gestion des risques d'inondation et aux tâches en relation avec celui-ci, la thématique des étiages a constitué une autre priorité. Le groupe d'experts 'Étiages' a poursuivi ses travaux concernant l'adaptation du **monitoring des étiages** ainsi que l'échange avec l'Observatoire européen de la sécheresse (EDO).

## **2. Plan international de gestion Rhin et rapports techniques**

Lors de l'année de séance 2020-2021, la finalisation du **3<sup>e</sup> Plan de gestion coordonné à l'échelle internationale** du district hydrographique international du Rhin a été poursuivie par un groupe de rédaction spécialement convoqué à cette fin. Les Groupes de travail 'Qualité des eaux/émissions' et 'Écologie', leurs Groupes d'experts ainsi que le Groupe d'experts 'Eaux souterraines' ont apporté des contributions coordonnées sur le plan technique en se basant sur les données mises à disposition par les États.

En raison de retards dans la mise à disposition des données et la nécessité de remplacer les réunions en présentiel par des vidéoconférences en raison de la pandémie de COVID-19, le projet n'a pu être publié sur le [site web de la CIPR](#) qu'à la mi-avril 2021. Les parties intéressées peuvent encore prendre position jusqu'au 15.10.2021. La version finale sera publiée d'ici le 22.12.2021.

Les rapports sur les **éléments de qualité biologiques** Phytoplancton, Macrophytes, Phytobenthos/diatomées et Macrozoobenthos ont été publiés fin 2020 sous forme de rapports sur le [site web de la CIPR](#). Le rapport sur l'élément de qualité biologique 'Faune piscicole', le **rapport de synthèse** sur le programme d'analyse biologique 'Rhin' 2018/2019, l'**inventaire des émissions** 2016 et le **rapport sur la qualité des eaux du Rhin** 2017-2018 sont maintenant également terminés et seront publiés après approbation par l'Assemblée plénière 2021.

Un **inventaire sur les oiseaux d'eau** dans la plaine alluviale du Rhin a été publié fin 2020. Même si les oiseaux d'eau ne représentent pas un élément de qualité biologique au titre de la directive cadre 'Eau', ce sont des bons indicateurs médiatiques de la qualité écologique des habitats sur le cours des fleuves et rivières.

Le groupe d'experts 'Réseau de biotopes sur le Rhin' a également progressé avec sa nouvelle approche de **monitoring** à grande échelle **du réseau de biotopes** au moyen de données de télédétection. La publication des résultats sous forme de rapport et d'un Atlas est prévue pour l'hiver 2021/2022.

### **3. Système d'évaluation des micropolluants et projet pilote sur l'analyse non ciblée**

Les **micropolluants** sont depuis quelques années déjà un sujet prioritaire pour la CIPR. Ainsi, les « Recommandations CIPR pour la réduction des micropolluants dans les eaux » ont déjà été publiées en 2019 comme [rapport CIPR n° 253](#).

Le programme Rhin 2040 adopté lors de la 16<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur le Rhin en février 2020 a permis de fixer un objectif de réduction concret. D'ici 2040, l'apport de micropolluants issus des trois domaines que sont les eaux résiduaires urbaines, l'agriculture et l'industrie/PME doit diminuer d'au moins 30 %.

Afin de pouvoir vérifier cet objectif de réduction, un **système d'évaluation des micropolluants** commun doit être élaboré d'ici fin 2021. À cette fin, un groupe d'experts ad-hoc a été créé en 2020. Il s'est énergiquement mis au travail sans attendre, s'est réuni plusieurs fois et a déjà réalisé d'importants progrès. En raison de la complexité des tâches ainsi que de la persistance de la pandémie, on estime désormais que ce système sera finalisé au cours du premier semestre 2022.

La mise en œuvre des recommandations de la CIPR se poursuit sans interruption, par exemple au moyen d'un échange intense entre les États sur les mesures mises en œuvre et celles qui sont prévues. Après la finalisation du système d'évaluation viendra sa mise en œuvre, afin que l'objectif de réduction puisse être atteint le plus vite possible.

À l'automne 2020, le **projet-pilote sur l'analyse non ciblée** sur le Rhin subventionné par le programme « LIFE » de l'UE a été approuvé par la Commission européenne. Il doit s'étendre sur 36 mois, de mars 2021 à février 2024. Dans le cadre de ce projet, de nouvelles méthodes de recensement et d'évaluation pour les substances pour lesquelles il n'existe pas encore de procédure standardisée doivent être élaborées et harmonisées dans le bassin du Rhin. Ce projet ainsi que le **programme d'analyse chimique Rhin** sont complétés par un **programme spécial d'analyse** initié en 2021.

## 4. Plan de travail 2022-2027

Le plan de travail 2016-2021 arrive à terme fin 2021. Après la 16<sup>e</sup> Conférence ministérielle en février 2020 à Amsterdam, la préparation du plan de travail 2022-2027 a débuté. Il s'agit concrètement d'indiquer comment les tâches issues du programme Rhin 2040 seront traitées au cours des six prochaines années et par quels groupes. Des mandats sont actuellement formulés pour les Groupes de travail, groupes d'experts et éventuellement groupes de projet correspondants.

Un premier projet a été élaboré fin 2020 par le secrétariat et le Groupe stratégique et présenté en hiver 2020/2021 aux Groupes de travail et d'experts pour discussion. Le Groupe stratégique adapte actuellement le projet en s'appuyant sur les retours obtenus. Le plan de travail ne devrait pas être fini avant fin 2021.

## 5. Relations publiques

La CIPR s'est fixé pour objectif de développer ses activités de relations publiques. Il s'agit également d'étudier les possibilités d'atteindre un plus large public au moyen de nouveaux canaux. À cette fin, un **concept de communication** interne a été élaboré et débattu au sein du Groupe stratégique en 2020. L'ouverture d'un **compte twitter** (@ICPRhine) en décembre 2020 a représenté une première mesure pilote. Depuis, une contribution (un Tweet) est postée en moyenne par jour ouvrable et le compte enregistre 300 « followers ». Les expériences faites avec cette mesure pilote doivent être évaluées d'ici fin 2021 et d'autres mesures doivent être débattues.

Le **réseau des centres d'accueil de visiteurs** a publié son nouveau **portail pédagogique** [www.edu.ourrhine.eu](http://www.edu.ourrhine.eu) à l'été 2020, qui vient s'ajouter à la Storymap [www.ourrhine.eu](http://www.ourrhine.eu).

En plus de leur participation active au sein des Groupes de travail et d'experts, les ONG ont eu l'occasion d'échanger leurs vues avec la Présidente de la CIPR dans le cadre d'une rencontre spéciale organisée le 10 juin 2021. On trouvera en annexe 1 du présent document un bref procès-verbal de cette rencontre.

L'annexe 2 au présent rapport mentionne différentes activités du secrétariat - hors du cadre habituel de ses tâches permanentes d'organisation des réunions, de coordination et d'évaluation des travaux - dans le registre des relations publiques.

## 6. Répercussions de la pandémie de Covid 19

L'année de séance 2020-2021 a été marquée par la persistance de la pandémie de COVID-19 et son impact sur les réunions de la CIPR. Depuis février 2020, aucune réunion ne peut avoir lieu au secrétariat à Coblenz. Depuis, les Groupes de travail et groupes d'experts ainsi que le Groupe stratégique se retrouvent en vidéoconférence. L'Assemblée plénière 2021 est également la deuxième Assemblée plénière consécutive qui se réunit en vidéoconférence. Pendant toute l'année de séance, les employés du secrétariat de la CIPR ont été majoritairement en télétravail.

L'organisation de vidéoconférences dans les trois langues de travail de la CIPR soulève des défis, étant donné d'une part que « l'interprétation à distance » était encore un tout nouveau terrain en 2020 et d'autre part que les États dans le bassin du Rhin ne disposent pas encore partout de connexions internet performantes. Une connexion internet performante et un poste de travail avec équipement professionnel pour tous les participants sont les conditions requises pour le bon déroulement d'une vidéoconférence avec interprétation simultanée. Il arrive encore souvent que les débats soient perturbés ou retardés en raison de problèmes techniques.

Pour cette raison, la CIPR suit depuis la mi-2020 deux voies parallèles : réservation de la plateforme d'un prestataire spécialisé dans les vidéoconférences multilingues pour les réunions longues et complexes, avec dépenses supplémentaires à la clé, et utilisation du

format webinaire d'un service connu de vidéoconférences pour les réunions moins chargées. Comme ce format n'a pas été conçu spécialement pour l'interprétation, il ne dispose pas de toutes les fonctions nécessaires à cet exercice (par ex. relais, fonction de passage de micro), ce qui rend plus astreignant le travail du service linguistique de la CIPR. En outre, certaines réunions du Groupe stratégique ont eu lieu en anglais.

Au vu des difficultés et de certains retards, la poursuite des travaux de la CIPR à bon rythme peut être considérée comme un succès, comme le démontre la publication des rapports et des projets de plan (PdG international Rhin et PIGRI). Les délégations et les observateurs se sont déclarés satisfaits que des solutions pour des vidéoconférences multilingues aient été trouvées.

Malgré les progrès de la campagne de vaccination dans tous les États du bassin du Rhin, une reprise des réunions en présentiel à Coblenz n'est pas encore prévisible. Le secrétariat a pris des dispositions d'ordre pratique et organisationnel pour l'organisation de réunions avec des mesures sanitaires supplémentaires. Même après le retour à l'organisation habituelle de réunions, la CIPR examinera si et dans quelle mesure les vidéoconférences pourraient jouer un rôle à l'avenir.

Il n'est actuellement pas possible d'estimer si la pandémie a eu une influence sur la faune et la flore dans le bassin du Rhin. Pour les oiseaux uniquement, on a pu remarquer localement et périodiquement que ceux-ci nichaient de nouveau plus près des zones urbaines.

**Rapports CIPR publiés depuis PLEN-CC20 :**

Rapport CIPR n° 265 :	Programme d'analyse chimique 'Rhin' 2021-2026
Rapport CIPR n° 266 :	Liste des substances 'Rhin' 2021-2023
Rapport CIPR n° 267 :	Mise à jour du PIAR web
Rapport CIPR n° 268 :	Plan international d'avertissement et d'alerte Rhin (PIAR) - Déclarations 2019
Rapport CIPR n° 269 :	Mise en œuvre du Plan de gestion des sédiments et nouvelles zones de sédimentation significatives
Rapport CIPR n° 270 :	Rejets de mélamine
Rapport CIPR n° 271 :	Inventaire de la coopération dans le domaine de l'annonce et de la prévision des crues (accords administratifs nationaux et internationaux) et de l'alerte précoce des crues dans le bassin du Rhin
Rapport CIPR n° 272 :	Rapport d'activité 2019-2020
Rapport CIPR n° 273 :	Le phytoplancton du Rhin 2018
Rapport CIPR n° 274 :	Distribution des macrophytes dans le Rhin 2018/2019
Rapport CIPR n° 275 :	Diatomées benthiques dans le Rhin 2018/2019
Rapport CIPR n° 276 :	Le macrozoobenthos du Rhin 2018
Rapport CIPR n° 277 :	Les oiseaux d'eau dans la vallée internationale du Rhin : chiffres, répartition et tendances

**Rapports CIPR qui seront publiés après PLEN-CC21 :**

Rapport CIPR n° 278 :	Inventaire 2016 des émissions pour le district hydrographique Rhin
Rapport CIPR n° 279 :	Poissons dans le Rhin 2018/2019
Rapport CIPR n° 280 :	La biologie du Rhin : Rapport de synthèse sur le programme d'analyse biologique 'Rhin' 2018/2019 et évaluations nationales réalisées au titre de la DCE
Rapport CIPR n° 281 :	Evaluation et évolution de la qualité de l'eau 2017-2018
Rapport CIPR n° 282 :	Rapport d'activité 2020/2021
Rapport CIPR n° 283 :	Évolution du risque d'inondation compte tenu des mesures nationales de gestion – Rapport de synthèse ( <i>prévu pour fin 2021</i> )
Rapport CIPR n° 284 :	Rapport sur les résultats du monitoring de la mise en réseau de biotopes sur le Rhin 2020 ( <i>prévu pour fin 2021</i> )
Rapport CIPR n° 285 :	Plan international d'avertissement et d'alerte Rhin (PIAR) - Déclarations 2020 ( <i>prévu pour fin 2021</i> )

## **Annexe 1**

### **Échange d'informations avec les ONG ayant le statut d'observateur auprès de la CIPR**

**10 juin 2021, Coblenz**

#### **Participation :**

*Présidente de la CIPR*

*Alsace Nature / France Nature Environnement*

*ARGE Hochrhein / WWF Suisse*

*BBU AK Wasser / Regiowasser e.V.*

*BUND*

*CEFIC*

*European Barge Union (EBU)*

*European Rivers Network (ERN), Salmon*

*Comeback Coalition*

*NABU*

*IAWR*

*WWF Pays-Bas*

*WWF Suisse*

Secrétariat de la CIPR

#### **1. Continuité écologique du cours amont du Rhin supérieur**, voir également le courrier de la *Salmon Comeback Coalition* du 18.02.2021

Alsace Nature salue les travaux en cours en France pour le rétablissement de la continuité écologique et de la biodiversité dans le Rhin supérieur (« Rhin vivant »). Ces travaux doivent également être poursuivis du côté allemand et des concertations transfrontalières doivent avoir lieu, qui pourraient être facilitées par la CIPR. Le représentant d'Alsace Nature souligne l'importance de la protection des sols en raison de leur fonction de stockage de l'eau et de CO2.

La « Salmon Back Coalition »<sup>1</sup>, dont plusieurs des ONG ayant le statut d'observateur auprès de la CIPR font partie, considère que les décisions de la 16<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur le Rhin 2020 sont un succès et salue les travaux de rétablissement de la continuité (longitudinale et transversale) sur le Rhin supérieur actuellement en cours en France et la coopération franco-allemande dans le cadre du projet Interreg « Rhinnaissance ». Les mesures de rétablissement de la continuité mises en œuvre aux Pays-Bas sont également perçues de manière positive. Il convient toutefois de continuer à améliorer la coopération internationale dans le bassin versant, notamment la communication. On propose à cette fin un nouveau Groupe de travail international en associant les ONG, car les observateurs ne participent pas au Groupe stratégique.

De l'avis de ARGE Hochrhein / WWF Suisse, le mandat du Groupe de projet 'Oberrhein/Rhin Supérieur' (GP ORS) n'est pas encore complètement terminé. Selon les

---

<sup>1</sup><https://www.salmoncomeback.org/fr/blog/>

ONG, après la cessation d'activités du GP ORS, il manque un organe qui leur permettrait d'être associés aux travaux de rétablissement de la continuité dans le Rhin supérieur.

## **2. Projets de Plan international de gestion des risques d'inondation 'Rhin' / Plan international de gestion 'Rhin', consultation du public et questions y relatives**

- PIGRI, échéance : 30.06.2021, lien : <https://www.iksr.org/fr/directives-de-lue/directive-inondations/plan-de-gestion-des-risques-dinondation>
- PIdG, échéance : 15.10.2021, lien : <https://www.iksr.org/fr/directives-de-lue/directive-cadre-sur-leau/plan-de-gestion-2021>

Plusieurs ONG appellent à une amélioration de la consultation du public pour la mise en œuvre de la directive-cadre 'Eau' (DCE) à l'échelle nationale. Pour que la DCE soit un succès, le mode de consultation et de participation du public doit être facilité.

Alsace Nature souligne la nécessité d'avoir le plus de synergies possibles dans la mise en œuvre des mesures. Le groupe de travail 'Eau' du BBU propose un échange sur les exemples de bonnes pratiques de consultation du public.

## **3. Programmes de l'UE (Zero Pollution Action Plan, Stratégie en faveur de la biodiversité) et leurs liens avec la CIPR**

L'IAWR salue le Zero Pollution Action Plan et souligne l'économie circulaire de l'eau dans le complexe chimique de Chemelot<sup>2</sup> sur la Meuse comme exemple positif.

De l'avis des fédérations des producteurs d'eau potable, les entreprises chimiques devraient suivre cet exemple et étudier les substances individuelles présentes dans leurs eaux usées, étant donné que la pollution provoquée par une seule substance peut fortement entraver ou même empêcher la production d'eau potable. Des mesures pour l'approvisionnement en eau potable sont également urgentes pour faire face à l'utilisation de pesticides dans des milieux très sensibles.

L'approche néerlandaise de réduction des médicaments dans l'eau nommée pour un prix de l'ONU est également soulignée de manière positive<sup>3</sup>.

Selon le groupe de travail 'Eau' du BBU, les objectifs du Zero Pollution Action Plan doivent devenir encore plus contraignants. Il est important de formuler des objectifs, mais il est tout aussi important d'élaborer les étapes permettant de les atteindre.

Le CEFIC fait remarquer le conflit entre l'atteinte des objectifs climatiques et l'amélioration de la qualité de l'eau. Il faut pouvoir garantir un approvisionnement suffisant en électricité verte afin de mettre en œuvre des mesures de traitement des eaux améliorées.

L'European Barge Union remarque que la navigation fluviale est un mode de transport durable au sens du Pacte vert pour l'Europe et souligne être disposée à contribuer entre autres à la mise en œuvre de la convention de la CDNI pour atteindre les objectifs de la DCE.

---

<sup>2</sup><https://brightsitecenter.com/limburg-is-joining-forces-for-a-sound-chemelot-water-strategy/>

<sup>3</sup> <https://www.vereniginginnovatievegeeneesmiddelen.nl/nieuwsberichten/2021/06/website/aanpak-medicijnresten-uit-water-genomineerd-voor-belangrijke-vn-prijs>

#### **4. Micropolluants** et plus particulièrement démarche et mesures après mise au point du système d'évaluation

Le CEFIC fait remarquer que l'apport de substances anthropiques dans les eaux a baissé en continu. Il considère qu'il est de la responsabilité de l'industrie chimique de continuer à garantir les conditions sanitaires et médicales, en particulier eu égard à l'évolution démographique et parallèlement de s'attaquer aux problèmes de pollution là où ils se posent. Certains produits chimiques sont indispensables pour l'épuration des eaux et devraient donc obtenir une exception.

L'IAWR appelle urgemment à plus de transparence dans le domaine des autorisations de rejets et des des autorisations de pesticides, car les informations à ce sujet sont souvent difficilement accessibles pour les fédérations des producteurs d'eau potable. Elle renvoie également aux exigences de la Convention d'Aarhus qui doivent être respectées.

#### **5. Perspectives du plan de travail 2022-2027 de la CIPR**

Le secrétariat présente l'état actuel d'avancement du plan de travail de la CIPR 2022-2027.

*La présentation a été placée dans la Workplace.*

Le BUND remarque que ce sont justement les sujets tels que le changement climatique qui doivent être discutés de manière interdisciplinaire entre les Groupes de travail, mais que les ONG ne sont pas représentées à l'échelle interdisciplinaire. Selon le BUND, le nouveau plan de travail de la CIPR doit préparer la voie de manière la plus claire possible pour l'atteinte des objectifs du programme Rhin 2040 et les travaux doivent avancer rapidement car le changement climatique n'admet aucun retard.

#### **6. Divers**

L'IAWR mentionne le 70<sup>e</sup> anniversaire de la création de la RIWA (fédération des associations des producteurs d'eau potable dans les Pays-Bas) la semaine prochaine.

## Annexe 2

### Manifestations organisées au secrétariat de la CIPR et/ou avec la participation du secrétariat durant l'année de séance allant de juillet 2020 à juin 2021

	Quand ?	Quoi	Où ?
1.	07.09.2020	Thessaloniki Sustainability Summit ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
2.	02.10.2020	Séminaire « Plan Rhin Vivant » ( <i>participation</i> )	Saint-Louis (FR)
3.	09.10.2020	10 <sup>e</sup> forum technologique KomS-VSA sur les éléments traces ( <i>exposé</i> )	Friedrichshafen (DE)
4.	26.10.2020	22 <sup>nd</sup> Water, Energy Technology & Environment Exhibition Dubai WETEX 2020 ( <i>participation</i> )	Salon en ligne
5.	29./30.10.2020	27 <sup>th</sup> Working group Floods meeting ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
6.	20.11.2020	10 <sup>e</sup> anniversaire du « Comité para el Desarrollo de la Cuenca del Río Uruguay » ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
7.	26./27.11.2020	Conférence européenne sur l'amendement de la Directive relative au traitement des eaux urbaines résiduelles ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
8.	26.11.2020	« Continuité et Rhin 2040 », Karlsruher Institut für Technologie, licence architecture ( <i>conférence</i> )	Visioconférence
9.	01.12.2020	Journée d'échanges « La prise en compte du CC dans les PAPI-SLGRI », Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
10.	09.12.2020	Réunion OSPAR ( <i>participation</i> )	Visioconférence
11.	14.12.2020	Colloque Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
12.	16.12.2020	Virtual workshop on Financing transboundary water cooperation and basin development, UNECE ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
13.	25.02.2020	PGRI en Autriche : Informations sur le PGRI ( <i>participation</i> )	Visioconférence

	<b>Quand ?</b>	<b>Quoi</b>	<b>Où ?</b>
14.	16.03.2021	Eaux suisses et changements climatiques ( <i>participation</i> )	Visioconférence
15.	17./18.03.2021	Conférence de clôture FitHydro ( <i>participation</i> )	Visioconférence
16.	18.03.2021	Rijkswaterstaat Netwerkdag Internationaal: Internationale Samenwerking in het Rijnstroomgebied: het programma Rijn 2040 ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
17.	23.03.2021	Séance d'information sur l'optimisation du tirant d'eau fonctionnel sur le Rhin moyen ( <i>participation</i> )	Visioconférence
18.	30.03.2021	12 <sup>th</sup> Meeting of the UN-ECE Task Force on Water and Climate ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
19.	14.04.2021	Forum international de l'Elbe ( <i>participation</i> )	Visioconférence
20.	13.-15.04.2021	The Chemical Monitoring Station of the Future, BfG ( <i>conduite des débats d'un groupe de discussion</i> )	Visioconférence
21.	30.04.2021	Comité para el Desarrollo de la Cuenca del Río Uruguay. Gobernanza y Medio Ambiente: Áreas protegidas transfronterizas: una oportunidad de integración ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
22.	12.05.2021	American Association of State Floodplain Managers, Annual National Conference ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
23.	18.05.2021	Entretien technique du DUH sur le TFA ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
24.	26./27.05.2021	European River Symposium ( <i>co-organisation et plusieurs exposés</i> )	Visioconférence
25.	31.05.2021	Réunion annuelle de la NASCO ( <i>participation</i> )	Visioconférence
27.	08./09.06.2021 <sup>4</sup>	Événement de l'IKSO (Commission internationale de l'Oder) sur la DCE et le PdG ( <i>participation</i> )	Visioconférence
28.	09.06.2021	Groupe de visiteurs IHE Fieldtrip-UNESCO ( <i>exposé</i> )	Visioconférence
29.	21.06.2021	Seminario Minho-Rin-Río Uruguay ( <i>exposé</i> )	Visioconférence

<sup>4</sup>Le rapport d'activité a été transmis le 01.06.2021 pour traduction. Les dates des événements à partir de cette date peuvent encore changer.

	<b>Quand ?</b>	<b>Quoi</b>	<b>Où ?</b>
30.	22.-24.06.2021	Floodrisk Conference ( <i>organisation d'une session et exposé</i> )	Visioconférence
31.	23.06.2021	Fish Passage Conference ( <i>participation</i> )	Visioconférence

**Publications dans des revues et livres spécialisés etc.**

<b>Qui ?</b>	<b>Où ?</b>	<b>Quoi ?</b>	<b>Remarque</b>
Adrian Schmid-Breton, Tabea Stötter, Sophia Kessler-Johann	Livre « III Operationelle Umwelt-Informationssysteme », nouvelle édition	Mise à jour du chapitre « Grenzüberschreitende Umweltinformation: Beispiel der IKSR »	Publication 06/2021
Marc Daniel Heintz	Danube Watch	Editorial	Publication 06/2021